

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-business-de-l-uranium-p-10>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°32 > **Le business de l'uranium**

**1er septembre 2006**

## Le business de l'uranium

**«C'est un crime contre l'humanité», déclare le responsable de l'ONG nigérienne Aghirin'man, M. Almoustapha Alhacen. La pollution est durable, permanente, à Arlit et Akokan au Niger, deux cités sursées de l'exploitation de l'uranium par le CEA (Commissariat français à l'énergie atomique).**

**Journal du Niger «Air actualité» du 15/05/06**

Deux multinationales COGEMA et AREVA-NC Niger exploitent l'uranium à travers les sociétés Cominak et Somaïr dirigées par des tirailleurs nigériens selon les termes utilisés par M.Almoustapha Alhacen.

Depuis bientôt trois ans M.Almoustapha a engagé un bras de fer avec ces multinationales afin de préserver les populations d'Arlit d'une mort assurée par les effets radioactifs de l'exploitation de l'uranium.

Le tas stérile d'épandage rejeté par les installations minières et laissé à l'air libre, contient 80% de matières radioactives, précise M.Almoustapha. Combiné aux effets des tempêtes de sable, c'est une importante quantité de matières nocives, qui depuis 35 ans s'abat sur les pauvres populations d'Arlit, ce qui m'amène à dire qu'il s'agit d'un véritable crime contre l'humanité que nous dénonçons avec toutes nos énergies.

A Madawéla (7 km d'Arlit), où le CEA a effectué ses premières campagnes de prospection d'uranium, aucun test de radioactivité n'a jamais été effectué par les sociétés minières, dans cet endroit qui aujourd'hui abrite une garnison militaire. Au niveau des bassins d'évaporation installés au sein des unités industrielles, des particules en suspens contenant des matières radioactives, sont charriées par les vents vers les citées dortoirs locales.

Ces bassins, faut-il le préciser, contiennent du jus acidifié, qui avec le stérile de rejet de l'usine s'attaque à la roche pour continuer vers la nappe, poursuit le responsable de l'ONG Aghirin'man.

A propos de l'étude d'impact environnementale, un tissu de mensonges que nous décrions tous, tant dans sa forme que dans son contenu, nous n'accepterons plus la question de sous-traitance à laquelle se livrent les deux sociétés pour éviter l'embauche alors qu'à travers les conventions auxquelles elles ont souscrit avec notre pays, elles doivent assurer aux travailleurs du secteur un habitat décent, la

santé, l'éducation, etc.

Justement à propos de l'éducation, la Somaïr a construit une école dénommée Tarat où l'inscription est de 140.000 Fcfa de la 6ème à la 3ème et de 90.000 Fcfa pour la maternelle.

Si toutefois la société estime avoir construit cette école au chapitre d'un investissement social nous sommes en droit de lui demander le remboursement des sommes versées par les travailleurs, depuis la création de cette école qui, comme pour narguer Somaïr a collé le nom de la nappe aquifère qui nous alimente d'une eau suspecte pour notre consommation et pour ses usages industriels.

Dans le domaine de la santé, la situation est criarde au niveau des deux hôpitaux autrefois centres de référence devenus aujourd'hui de véritables mouroirs.

Quand à l'habitat, il est sectorisé comme dans certaines cités sud-africaines au moment de l'apartheid. Les logements sont répartis comme suit : DA (dortoirs africains destinés aux ouvriers), RA (résidence africaines pour les ouvriers d'une certaine catégorie), MAP (autrefois résidence européennes, aujourd'hui occupés par les nigériens qui se battent aux cotés d'AREVA) et enfin les AI (les résidences des patrons des sociétés).

Dans sa lutte contre les effets néfastes de la radioactivité, l'ONG Aghrin'man a demandé aux responsables des sociétés l'interdiction de circuler en ville avec des véhicules utilisés dans les mines et susceptibles de polluer d'avantage la ville d'Arlit, ainsi que la récupération et la ventilation par des opérateurs économiques, des ferrailles, déchets plastiques provenant des sites miniers.

□C'est inquiétant□, déclare avec amertume M.Almoustapha "faites un tour à Boukoki où sont entassés les pauvres d'Arlit, vous découvrirez ces habitations de fortune construites avec des matériaux rejetés par les sociétés et mesurez le danger que cela représente. Est-ce sérieux ? Le Niger est un Etat souverain. Qui oserait le faire en Europe ?

C'est pourquoi nous avons invité la COGEMA à engager des discussions avec l'Etat nigérien et la société civile autour d'une plateforme revendicative dont je vous livre les points saillants :

Etude sanitaire, épidémiologique et radiologique à Arlit sous l'égide d'une commission d'enquête internationale neutre, l'élaboration d'un plan de développement économique et social durable (formation des jeunes, réduction du taux élevé du chômage avec les prospections uranifères en cours et l'exploitation de nouveaux gisements, l'exploitation de la nappe de Telwa qui comporte moins de risque que celle du Tarat, la renégociation du contrat et /ou convention signés entre le Niger et COGEMA (France).

En outre, nous demandons aux parlementaires nigériens de contribuer à une enquête sur les effets de la radioactivité engendrée par les deux sociétés minières sur les populations depuis 35 ans. Nous ferons tout pour que la COGEMA et AREVA soient traduits en justice pour crime contre l'humanité.

Notre ONG avec ses partenaires : CHARPA (une association de magistrats et d'avocats qui luttent contre les multinationales en matière de protection des droits de l'Homme), la CRIIRAD (commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) poursuivra son combat jusqu'à ce que tous les Nigériens qui vivent dans la région soient à jamais épargnés du danger de la radioactivité.

Pour terminer, conclut M.Almoustapha, je tiens à préciser que notre ONG n'est financée par personne ni au Niger, ni à l'extérieur. Elle survit grâce aux cotisations de ses membres. Et pourtant des associations similaires existent ça et là à travers le monde notamment en Allemagne, au Japon, etc. Leur silence doit être complice.

**Le saviez-vous ?**

Depuis le début du millénaire, le prix de l'uranium a été multiplié par six, passant de 7 dollars la livre en 2001 à plus de 45 aujourd'hui.

On peut s'interroger sur la part du bénéfice qui est revenu aux populations locales du Niger

Source : RFI

**Propos recueillis par Abdoulaye Harouna.**